

Peut-on passer de la notation usuelle à une orthographe amazighe ?

Par Koussaila ALIK
Maître Assistant, Université UMMTO

Résumé.– Cet article consiste à montrer la situation que traverse tamazight dans son passage de l’oral à l’écrit, en tenant compte des différentes notations à base latine. Les différentes notations successives coïncident avec l’émergence de nouveaux genres littéraires ; de la transcription des poèmes et des contes kabyles par les Pères blancs et le Fichier de la Documentation Berbère (F.D.B.) à la naissance de la nouvelle, du roman, du théâtre et de la poésie écrite, enclenchée dans le mouvement associatif et le milieu universitaire.

C’est dans cette nouvelle étape que cette langue commence à connaître de nouveaux genres littéraires, ce qui a poussé la réflexion sur un système de notation usuelle, la notation proposée par Mouloud Mammeri durant les années 1970 et 1980, et la notation de l’INALCO à partir des années 1994. Cette dernière, sur laquelle le HCA et les concepteurs des manuels scolaires se sont basés, semble mieux adaptée pour l’écriture et l’enseignement de la langue.

Cependant, quelques problèmes restent en suspens : il s’agit de savoir comment standardiser cette écriture en mettant en place un seul système alphabétique, voire orthographique.

Mots-clés : notation usuelle, standardisation, aménagement linguistique, orthographe, assimilation.

La question des caractères pour écrire la langue : attitudes et représentations

La question de la graphie n'est toujours pas résolue ; les querelles et les polémiques autour de ce point nodal ne sont pas parvenues à un consensus. Choisir un système alphabétique pour le berbère est avant tout l'une des stratégies sur lesquelles reposera la politique de son aménagement. Autrement dit, l'aménagement alphabétique pourrait influencer le développement de la langue, au niveau de sa structure elle-même, notamment le lexique, la syntaxe et même la morphologie ; d'ordre idéologique, ses enjeux sont extérieurs à la langue et agissent indirectement sur sa structure interne.

Les arguments ne manquent pas pour défendre le tfinagh. *L'académie berbère en France* a beaucoup travaillé pour le moderniser et le diffuser. Ses membres fondateurs avaient recueilli tous les symboles Tfinaghs connus chez les Touarègues et les ont adaptés au système phonologique du kabyle. Ce faisant, ils avaient transcrit de nombreux poèmes et textes (contes) selon cette graphie. Durant les années 1980, le système Tfinagh était aussi utilisé pour la transcription des banderoles déployées lors des manifestations culturelles et politiques organisées par les acteurs du mouvement berbère (M.C.B.). En revanche, les autorités publiques, sous le règne de H. BOUMEDIENNE, étaient hostiles aux tfinaghs: elles le voyaient comme un facteur de résurrection de la civilisation berbère ancienne, ce qui pourrait aboutir à la remise en cause de l'arabité

officielle du Maghreb. Il représentait un système qui toucherait non seulement à la langue, mais aussi à l'identité et à l'histoire des Berbères.

En fait, la manipulation au niveau des caractères était un choix politique inéluctable chez les défenseurs de l'arabité. Face à l'agitation culturelle revendiquant le pluralisme linguistique, la *correction* de l'histoire et la promotion du patrimoine amazighe, les défenseurs de l'arabité étaient dans l'obligation de trouver un moyen qui leur permettrait d'anéantir le mouvement en le dissolvant si possible dans un ensemble plus homogène ; c'est dans ce sens qu'ils proposèrent l'alphabet arabe pour transcrire le berbère.

L'alphabet arabe a servi pour écrire le berbère, notamment à l'époque médiévale, sous le règne des dynasties berbéro-musulmanes. Il est encore adopté de nos jours dans quelques régions berbérophones, en l'occurrence au Mzab avec l'imprégnation de l'Ibâdisme sur les traditions et la culture. Aussi, les Kabyles auxquels ce système est rattaché par le biais des *zawiyas* et des écoles coraniques, l'utilisaient aussi pour rédiger quelques procès-verbaux des réunions de la *djemaa*, les lois qui régissaient l'organisation sociale et politique du village. Mais ces transcriptions n'ont jamais connu une large diffusion à cette époque-là ; elles étaient loin d'enclencher un large processus de passage de l'oral à l'écrit.

Le contexte politique dans lequel s'inscrit son offre aujourd'hui nous explique comment l'État, suite à la démocratisation en apparence du régime, tente de récupérer et d'instrumentaliser la question berbère à son profit. D'une part, il en fait une stratégie pour convaincre qu'il est maintenant favorable au pluralisme; d'autre part, il essaie de redéfinir la nation algérienne en introduisant la dimension berbère dans la formule arabo-islamique. Il s'agit d'une démarche pour expliquer et convaincre le peuple algérien que le berbère (société et culture) est partie intégrante de la civilisation arabo-musulmane.

Depuis l'intégration de tamazight dans le système éducatif, des enseignants, des militants et des chercheurs ont demandé la reconnaissance officielle des caractères latins comme alphabet pour l'orthographe de tamazight. Cette question de la graphie a été tranchée lors de la dernière rencontre organisée sous forme de colloque en décembre 2006 par l'*Association des Enseignants de Tamazight*. Un atelier a recommandé la généralisation de la transcription à base latine du berbère et de ne pas utiliser les autres parties du manuel écrites autrement.

I. Les notations à base latines : points divergents et points convergents

Sur le terrain, trois notations à base latines ont été envisagées suivant la période : la première, au cours des années quarante, préconisée par les Pères blancs dans les publications du

Fichier de Documentation Berbère (F.D.B.). La seconde est la notation de Mouloud MAMMERY qui a proposé autant de remaniements au niveau de l'écrit concernant les règles de la transcription. Et enfin, la troisième notation, de tendance phonologique, recommandée lors de la rencontre organisée par l'INALCO, en juin 1996, sous la direction de S. CHAKER (CHAKER 1996).

Pour exposer les points convergents et divergents entre ces trois notations latines, il est important de rappeler la notation ancienne apparue au lendemain de la conquête coloniale qui était le prototype dont s'inspireront les autres. Toutes les réflexions concernant la transcription des parlers berbères (kabyle) en caractères latins n'étaient que des approches analytiques ou critiques par rapport à celle-ci. Ce système d'écriture, établi par: le Général Hanoteau, le père G. Hayghe, le père Ch. De Foucauld, René Basset, André Basset, militaires, missionnaires et universitaires de l'époque, qui est repris par les autochtones qui s'intéressaient à leur langue, en l'occurrence BOULIFA⁶ au début du siècle. Nous remarquons par exemple la combinaison des lettres ou parfois l'usage des signes diacritiques qui permettent la représentation des emphatiques et des pharyngales, ainsi

⁶ - BOULIFA M. A. a écrit en kabyle des textes divers sur la langue et la culture kabyle dont on assiste à l'adoption d'un système de notation. Voir : BOULIFA M.S., *Méthode de langue kabyle (cours de deuxième année) étude linguistique et sociologique sur la Kabylie du Djurdjura*, Alger, Jourdan, 1913, p. 13.

que les sons spirants.

Cependant, ce système reste sans précision et n'arrivera pas à transcrire ou représenter fidèlement toutes les variétés phonétiques; ainsi s'introduisent les problèmes de lecture, donc de compréhension dont les plus marquants sont :

- Il utilise deux, parfois trois lettres pour écrire un son :

aoual [awal] / amchich [amcic] / etchtch [eçç]

- Il fait la confusion entre les sons emphatiques et les sons non emphatiques, notamment pour le « R » liquide vibrante et celui de « Ṛ » liquide vibrante pharyngalisée, ce qui posera des problèmes sur le plan lexico-sémantique.

Exemple : noter de la même manière les verbes remuer (rwiṽ) et rassasier (ṛwiṽ) ; alors que le premier comprend un R non emphatique, tandis que le second est en Ṛ emphatique.

- Il lie le H qui marque la chuintante /š/ ou celui de la vélaire sourde /x/ avec la laryngale ou la pharyngale sourde /h/ /ħ/, pourtant la règle de transcription affirme qu'une consonne double présente un son tendu :

achh'al [aħal] / Mechhour [meħur] / Idhher
[idher]

- Il ne note pas les labio-vélaires, ce qui pose le problème de prononciation : Reggoulen est prononcé /reguln/, alors qu'il se prononce /rg°ln/
- Certains groupes syntaxiques ou énoncés sont présentés comme un seul mot :
 - D'izem « *C'est un lion* »
 - Akhamis « *sa maison* »
 - Tsamet'outh « *C'est une femme* »

À partir de là, les trois notations citées ci-dessous vont apporter des modifications successives qui vont établir des règles d'écriture pour une langue à tradition orale.

2.1. La notation des pères blancs (F.D.B.)

Cette notation a opéré des changements importants, notables par rapport à ce qui a été fait au début du siècle. Voilà globalement le système alphabétique utilisé :

- *Les sons occlusifs :*

Les variantes occlusives : /b/ /d/ /g/ /k/ et /t/ sont marquées par un point pour les distinguer des spirantes correspondantes :

	Bilabiale sonore	Dentale sonore	Palatale sonore	Palatale sourde	Dentale sourde
Spirant	B	D	G	K	T
Occlusif	.B	.D	.Ġ	.K	.T

- Les emphatiques :

Les sons emphatiques notés par un point souscrit :

Dentale pharyngal e sonore	Liquide vibrante pharyngale	Sifflante sourde pharyngale	Dentale sourde pharyngale	Sifflante sonore pharyngal e
Ḍ	Ṛ	Ṣ	Ṭ	Ẓ
<i>Aḍu</i>	<i>Amnaṛ</i>	<i>Tarṣaṣt</i>	<i>Tamnaṭ</i>	<i>Aẓaṛ</i>

- Les pharyngales / ε / et / ḥ / :

La pharyngale sourde notée / ḥ / au lieu de / h' / (*Amḥadi, aḥal, lḥeqq*), cela pour la différencier de la laryngale / H /.

La pharyngale sonore notée / ε / (*Aɛdaw, aɛwin, eiwen*), un caractère qui rappelle le aïn arabe ε.

- Les sons / q / /y/ et / x / :

Peut-on passer de la notation usuelle vers une orthographe amazighe ?

-La vélaire fricative sonore est notée par le caractère grec « *gamma* » : *γ* au lieu de la combinaison : **gh** : *ayrum, amaziγ, ayanim*.

-La vélaire sourde fricative notée au moyen d'un **h+ appendice : h** à la place de la combinaison « *kh* » : *ahuni, aham, tazulihh*.

-La vélaire sourde occlusive marquée par le caractère « *q* » sans aucune marque diacritique : *aqruq, aqjun, aquan, aqermud*.

- Les affriquées et les semi-occlusives :

Elles sont marquées par une cédille :

-On note la semi-occlusive *tš* : *tch*, au moyen d'un **c** cédille français : **ç**

eçç, açamar, keç.

Par contre la semi-occlusive sourde / *dž* / : *dj* notée avec un **j** cédille :

Tajjalj, afenjal.

Et la dentale affriquée sourde *ts*, marquée par un **t** cédille **ț** : *tayeț, tideț*.

-Le son / *dz* / est à l'origine tendu, on le rencontre dans moins d'une vingtaine de mots, noté par la consonne double : **zz** cédille : *agezzal, lezzayer*.

2.2.La notation de M. MAMMERI

L'écrivain Mouloud MAMMERRI a effectué des recherches sur la langue et la civilisation berbères. Sa démarche consiste à mettre en valeur le patrimoine au moyen de l'écrit, en s'appuyant sur la notation du F.D.B, il lui apporta des correctifs pour qu'elle soit praticable et représentative pour le kabyle et pour l'ensemble du berbère. Dans l'ensemble, cette notation propose ce qui suit :

- Elle a adopté le principe phonologique pour les sons occlusifs et les sons spirants en donnant une même représentation graphique à chaque lettre :

Lettre	B	D	G	K	T
Son occlusif	<i>Berrez</i>	<i>Amendil</i>	<i>Agur</i>	<i>ibki</i>	<i>Ntu</i>
Son spirant	<i>Baba</i>	<i>Adrar</i>	<i>Tagut</i>	<i>Akal</i>	<i>Tala</i>

- Les sons vélaires sont notés par l'adjonction de la lettre W au lieu d'un petit ° en exposant :

Les labio-vélaires	Bw	Gw	Kw	Qw	\$w	Xw
Exemple	<i>Yebbwa</i>				<i>Alywe</i>	<i>Axwlen</i>
s	<i>s</i>	<i>Agwa</i>	<i>akwe</i>	<i>Aqwra</i>	<i>m</i>	<i>ğ</i>
		<i>d</i>	<i>r</i>	<i>b</i>		

- Noter les affriquées / **tš** / et / **dj** / par **č** et **ğ** au lieu de **ç** et **j** *cédille*.

Č : *ačamar, yečča, tučha*

Ğ : *tagğalt, zzwağ, azerrağ*

- Transcrire le son /x/ : la vélaire sourde fricative au moyen de la lettre *X* à la place de H + appendice ou la combinaison *kh* : *axxam, lmux, taxatemt, tixsi*
- Mettre la lettre **â** au lieu de **ε** pour marquer la pharyngale sonore : *âiwen, aâwin*
- Il a transcrit fidèlement les réalisations phonétiques, en l'occurrence le phénomène d'assimilation :
 - *bbwergaz* qui est à l'origine *n wergaz*.
 - *t-tamețtut* qui est à l'origine *d tamețtut*.

Aussi, regrouper certains énoncés en une seule unité linguistique, voir par exemple :

- La préposition et le pronom : *felli (fell+i)* *fellak (fell+ak)*
- Le nom de parenté et l'affixe : *gmak (gma+k)*
- Les prépositions : *deg, yer, yef, seg* qui suivent le relatif facultatif « *i* »:

axxam ideg d-krey.

Partant de là, ce système alphabétique de tendance phonétique est très récurrent dans les écrits récents. Plusieurs pièces théâtrales, romans et textes poétiques ont été produits dans cette notation.

2.3. La notation de l'INALCO

La notation de l'Inalco dite usuelle, quant à elle, a apporté des changements et des améliorations aux notations précédentes : Elle a revu ce qui suit :

- *La labio-vélarisation*

Dans la notation usuelle, il faut en conséquence la représenter par une seule lettre accompagnée d'un petit [°] en exposant (au dessus de la ligne d'écriture). Cela pour respecter la règle: « à un son donné correspond une seule lettre ». Aussi pour ne pas altérer la morphologie du mot, autrement dit, pour avoir une meilleure visibilité de la structure interne des mots.

Cependant, les sons vélares : b° , g° , k° , q° , γ° , x° , du point de vue phonologique, relèvent d'une variance régionale et sont rarement pertinents. La nécessité de leur notation ne se maintiendra que dans les contextes où il peut y avoir ambiguïté. On pourra également écrire :

Alyem, agad, ameqqran, axleng, aker

Au lieu de :

Aly°em, ag°ad, ameqq°ran, ax°lenğ, ak°er

- ***Les affriquées***

Les affriquées sont des occlusives dentales suivies de façon immédiate par un appendice sifflant *s* ou chuintant *š*.

Pour une pratique standardisée ou normalisée, le *tš* ou le *dj* seront notés comme des phonèmes uniques par un signe diacritique qui est un chevron sur la consonne :

ğ : *tağğalt*

č : *ameččim*

Les affriquées sifflantes *ts* et *dz* seront notées par un dédoublement de la consonne : *tt* / *zz*, car elles n'existent pas dans la quasi-totalité des parlers et sont rares même en kabyle. Il est préférable de les rapprocher des phonèmes dont ils sont historiquement issus :

P..... *tt* ;

.....*ss* *ifetti / ifessi* ;

Ž.....*zz*: *Lezzayer*

Mais l'exception visera le *ts* de l'initial ou de la terminaison de certains noms féminins uniquement, et sera représenté avec un seul T

pour standardiser les modalités du féminin : *tayet* au lieu de *tayett* / *teryel* au lieu de *tteryel*

- ***L'emphase (vélo-pharyngalisation)***

Les sont emphatiques sont les suivants : *ḍ, ṛ, ṭ, ṣ, ṣ̣* ; on peut y ajouter aussi : *Ḍ, Ḍ̣, c, j, ç*

L'emphase est contagieuse : parfois un son pharyngalisé peut emphatiser un autre son. Aussi, elle est conditionnée au niveau de la consonne *Ṛ* par la vélaire *Ṳ* et l'ovulaire *Q*.

Dans *aḍar*, le *r* est contaminé par l'emphatique *ḍ*

Dans *ayrum*, le *r* est emphatisé par la présence du son vélaire *Ṳ*

Et les emphatiques : *c, l, j, ç* sont rares en kabyle, ou plutôt des unités marginales.

Ainsi, on note par un point souscrit seulement les vraies emphatiques : *aḍar, aḏar, ayaziḍ, ...*

La lettre *Ṛ* emphatisée par la présence de *Ṳ* et *Q*, ne sera notée que dans les très rares cas :

rwiy du verbe remuer

ṛwiy du verbe rassasier

Cependant, on négligera l'emphase des autres sons *c, l, j, ç*, dans l'écrit, car elle n'introduira pas de confusion et suppose l'identité du son par la mémorisation :

Uccay, arejjaq, yeččuṛ, llufan, etc.

- **Les successions de voyelles**

En berbère, les successions de voyelles à l'intérieur d'un même syntagme ne sont pas respectées, en fait la première sera éliminée ou négligée dans la réalisation phonétique :

Ur yeyli ara, on le prononce ainsi: [ur yeyl'ara].

À l'écrit, il sera noté tel qu'il est à l'origine, quelle que soit sa réalisation dans la chaîne. Tous les cas donc seront dissimilés et rétablis dans leur forme phonologique et syntaxique :

- *i ufus / ur yelli ara.*

- **La graphie ϵ**

Le caractère grec (epsilon) : Σ a l'avantage de rappeler le *ain* arabe : \mathcal{E} , et son usage pour noter la pharyngale sonore sera adapté par rapport à l'emploi d'un accent circonflexe sur la voyelle \hat{a} .

- **L'assimilation**

Nous appelons assimilation un type très fréquent de modification subie par un phomène au contact d'un phomène voisin.

L'inventaire de ce phénomène phonétique, en berbère, est le suivant :

-L'auxiliaire de prédication « *d* » ou de « *d* » de la phrase nominale.

D+t→réalisé : *tt* -*d taqcict*→*tt-ttaqcict*

-La préposition « *d* » :

D+t→réalisé « *d* » : -*argaz d tmeṭṭut*→*argaz t-tmeṭṭut*.

-La préposition « *n* » :

Phonétiquement, la rencontre de la préposition « *n* » avec les consonnes *t*, *l*, *r*, *f*, *b*, ou *m*, peut donner :

N+t→tt : *tikli n tsekkurt*, réalisé : *tikli t-tsekkurt*.

N+l→ll : *abrid n lakul*, réalisé : *abrid l-lakul*.

N+r→rr : *tafat n rreḥma*, réalisé : *tafat rreḥma*.

N+f→ff : *lḥala n fad*, réalisé : *lḥala f-fad*.

N+b→m : *tamurt n baba*, réalisé : *tamurt m baba*.

N+m→m-m : *agur n meyres*, réalisé : *agur m-meyres*.

-La préposition « *am* » :

M+w→mm : « *am wa* » →*am- ma*.

Peut-on passer de la notation usuelle vers une orthographe amazighe ?

M+y→m-m : « *am yiṭij* » → *am-miṭij*.

-La préposition : « *yef* » :

f+w→f-f : « *yef wa-ya* » → *yef-faya*.

yef waman → *yef-faman*.

-assimilation ḍ + t :

Le contact de l'affixe du verbe « *t* » ou « *ten* » avec l'indice de personne *ḍ*, dans la chaîne parlée est réalisé phonétiquement *ṭ*

Twalaḍ-t → [*twala-ṭ*]

Du point de vue phonologique, ces assimilations doivent être rétablies dans leur forme canonique et désamalgamées à l'écrit, sauf pour celles qui apparaissent à l'intérieur du mot. On adopte strictement la réalisation phonétique opérée :

Pour *Twala-ṭ*, on écrira *twalaḍ-t* (la solution phonologique est pertinente au niveau de la clarté syntaxique de l'énoncé).

Pour *Tablaṭ*, on écrira *tablaṭ* et non *tablaḍt* (la solution phonologique n'est pas importante ou nécessaire pour l'assimilation lexicalisée).

- ***Le trait d'union***

Le trait d'union est un tiret unificateur de syntagmes qui se regroupent en sous-ensembles intermédiaires dans l'énoncé. Il s'emploie généralement dans la notation :

Peut-on passer de la notation usuelle vers une orthographe amazighe ?

1- Entre le verbe et le pronom immédiatement postposé :

○ *yenna-as / iwala-ten-id / wten-t*

2- Entre le nom et les affixes (possessif, démonstratif...) :

○ *axxam-iw, ass-nni*

Ainsi que pour :

○ Le pronom affixe : *ulac-iten / diri-t. / kifkif-iten.*

○ Le pronom affixe d'une préposition : *Fell-i, yur-sen, deg-ney.*

Ce signe graphique permet le décodage immédiat des énoncés et facilite la lecture.

I. La question de la graphie dans les manuels scolaires

Les manuels actuels ont tranché implicitement la question de la graphie ; elle a été réduite à deux options (arabe et latine), et laissé tomber le tfinagh. Tous les manuels sont répartis en deux versions : l'une transcrite en caractères latins, l'autre en caractères arabes. De nombreuses questions auront besoin de réponses pour éclairer les pratiques enseignantes sur l'usage des caractères, de même les positions de l'école algérienne dont ces manuels sont un élément. À notre avis, il serait illusoire de penser pouvoir analyser le manuel du tamazight en dehors de l'action pédagogique (éducative).

Sur ce point, les normes de pratiques pédagogiques ayant une influence directe ou indirecte sur la normalisation et l'enseignement de tamazight, montrent l'absence d'une réelle prise en charge de la

langue dans son passage au stade de l'écrit. Car avant d'aborder d'autres aspects liés à la codification de l'écrit, il fallait donner suite à la question de la graphie, sélectionner le système le plus accessible et le plus utilisé, en le dotant de tous les moyens nécessaires à sa mise en pratique.

Aussi, mettre l'apprenant dans une situation douteuse ne lui permettra pas de déterminer ses choix sur cet aspect. Lui apprendre les deux systèmes à la fois ou l'un au détriment de l'autre, risque de le perturber dans le processus d'apprentissage de la langue.

Il est clair que les concepteurs n'ont pas choisi un manuel en trois graphies, ils étaient favorables à la notation latine, et l'avaient adoptée suivant les moyens dont ils disposaient. Mais le Ministère de l'Éducation, dans sa démarche, ne voulait pas trancher cette question. Pour cela, il a proposé aux tenants de la transcription arabe une autre version. En ce sens, nous pouvons retenir aussi que les responsables cherchaient comment imposer la graphie arabe aux apprenants bien que les enseignants et les chercheurs, dans leur majorité, ont adopté les caractères latins.

Quant aux hiatus entre l'oral et l'écrit, les deux systèmes n'ont pas encore finalisé et codifié l'écriture. La graphie latine, bien qu'elle soit jugée mieux adaptée à l'écrit par les enseignants notamment, les manuels scolaires ne lui ont pas consacré des séances de cours et

d'exercices pour que les règles d'écriture soient définies aux apprenants, en leur facilitant sa pratique.

II. Les lacunes de la notation dans les manuels scolaires

À travers les manuels scolaires, il existe beaucoup de lacunes de notation, que nous avons relevées et clarifiées. Ces insuffisances sont les mêmes, elles sont fréquentes dans les écrits berbères (kabyles en particulier) en caractères latins, et auxquelles, les apprenants, les auteurs de textes, et mêmes parfois les enseignants sont confrontés.

Pour ainsi dire, ce système de notation pose encore des problèmes au niveau morphologique, syntaxique, phonétique et phonologique auxquels s'ajoutent les lacunes du lexique de la stylistique (expression).

Pour une langue qui n'a jamais été soumise à une entreprise de codification dans son évolution, elle se trouve dans ses premières années d'enseignement face à de nombreuses difficultés.

4.1. Les problèmes de phonétique / phonologie

4.1.1. Les affriquées

Nous notons les affriquées avec un redoublement de la consonne « t » à l'intérieur d'un mot (nom ou verbe) ; mais elles sont notées avec un seul « t » en initiale ou finale d'un nom. Cependant, cette règle n'est pas entièrement respectée, l'affriquée « tt » nous la trouvons parfois avec un seul « t », parfois avec double « t ».

teryel - tteryel / turet - turett / tidet - tidett / tawil - ttawil

Le même problème se posera pour noter le semi-occlusif \check{G} . A l'écrit, dans quelques situations, il est réduit à un J , tandis que dans d'autres, il est textuellement symbolisé :

Négligence du son « \check{g} » à l'écrit	Représentation du son « \check{g} » à l'écrit
Taxlijt	Tağaret
Tzewjeḍ	Yezweğ

4.1.2. La tension consonantique

Il en est de même pour la tension consonantique, qui est souvent notée différemment à l'écrit dont nous remarquons parfois la transcription d'un son tendu en une seule lettre.

À l'initial du nom, la consonne tendue est notée différemment, et même parfois sa marque est négligée, notamment pour les emprunts arabes.

La même chose s'observe pour le cas des noms berbères commençant par la lettre L . Cette consonne aussi est notée différemment, parfois en tant que *son* bref, parfois en tant que *son*

tendu. Dans la majeure totalité des cas, ce type d'erreurs pose au lecteur le problème de prononciation des mots, comme on peut le voir dans les exemples suivants :

- cetwa	ccetwa	ameddakel	ameddakkel
- lehwa	llehwa	dduklen	ddukklen
- neema	nneema	Mel	mmel
- lakul	llakul	Fuken	fukken
- laz	llaz	lfeṭṭa	llfeṭṭa
- cbaḥa	ccbaha	tazmurt	tazemmurt
- tsishel	tessishel	tettaraḍ	tettarraḍ
- sexdamen	ssexdamen	Tizelgi	tizzelgi
- lbus	llbus	imsewqen	imsewwqen
- mebeid	mebeeid	claḍa	cclaḍa
- awezlan	awezzlan	Kem	kemm
- tuqna	tuqqna	ugadey	uggadey
		niden	nniden

4.1.3. La notation des voyelles

Cela pose souvent la confusion entre les voyelles *a* / *e*, c'est-à-dire entre la voyelle pleine et la voyelle neutre (schwa) :

- ger	gar (entre).
- lmaena	lmeena (sens).
- abarnus	abernus (burnous).
- tačinat	tačinet (orange).
- ssbaḥ	ssbeḥ (matin).

Encore entre le schwa (*e*) et la voyelle (*u*) suivies de la semi-voyelle labiale (*w*) :

- ad yarew	ad yaruw.
- kenwi	kunwi.

Entre la voyelle (*i*) et la voyelle (*u*) :

- ayen i wimi	ayen i wumi (pour qui).
- mmi-s n ugellil	mmi-s n igellil (fils du pauvre).

Entre la voyelle (*e*) et la voyelle (*i*) :

- <i>yer</i> <i>yir</i> (mauvais)	- <i>yesyaren</i> <i>yisyaren</i> (bois).
- <i>yess</i> <i>yis</i> (avec, au moyen de).	- <i>yemyagen</i> <i>yimyagen</i> (verbes).
- <i>yefrax</i> <i>yifrax</i> (oiseaux).	- <i>yedrisen</i> <i>yidrisen</i> (textes).
- <i>yemcac</i> <i>yimcac</i> (chats).	- <i>yetbir</i> <i>yitbir</i> (pigeon)
- <i>yehricen</i> <i>yihricen</i> (morceaux).	- <i>yefker</i> <i>yifker</i> (tortue).

De même entre la voyelle (*u*) et la voyelle (*a*) :

- *takerða* *tukerða*

- *ddaklen* *dduklen*

Dans ce cas, les mêmes mots sont notés différemment à travers les textes écrits.

Confondre entre ces voyelles, cela pourrait engendrer dans de nombreuses situations, des confusions au niveau sémantique, voire syntaxique :

- *ger* et *gar* (confusion entre le fonctionnel (gar) et le verbe (ger)).

La transcription de ces deux mots dans les manuels est souvent confuse où l'on prend l'un pour l'autre.

La même chose pour les monèmes :

yer (vers)

yar (lire)

yur (chez)

Il serait difficile pour l'apprenant de les distinguer vue l'absence de règles orthographiques précises.

Il y a lieu de signaler aussi le contact immédiat de deux voyelles identiques. Certains négligent ce contact, ne prennent pas en considération les phénomènes d'assimilation dans la chaîne parlée :

- ma ara / m'ara

- ass-mi-id d-yusa / ass-m'id d-yusa

La non conformité du statut et de la fonction du schwa à l'écrit, considéré comme une voyelle neutre à l'écrit, alors qu'à l'oral, il joue un rôle important dans la chaîne parlée :

Un même mot a des prononciations différentes à cause du schwa : *deg-s* – *dges*.

À l'écrit, cette voyelle dite zéro n'est prise que pour simplifier la prononciation quand plus de deux voyelles se succèdent. Mais le plus souvent son déplacement pose problème au niveau de la structure du mot, et sa présence ne règle pas le problème de lecture. Parfois cette voyelle est complètement négligée :

Négligence de la voyelle neutre e	Représentation de la voyelle neutre e	Corrigés
Lqlam (stylo)	Leqlam (stylo)	Leqlam
Beddl-it (change-le)	Beddel-it (change-le)	Beddel-it

4.1.4. Les phénomènes d'assimilation

À l'écrit, les auteurs de textes suivent la perspective phonologique, en tenant compte des phénomènes d'assimilation. Ils ne prennent en considération que ce qui est pertinent. Cela provoque d'autres confusions, entre autres, la négligence des séquences phonologiques aux frontières des deux mots qui se suivent :

- *yef ayen* *yef wayen*

- *am akken* *am wakken*

4.1.5. L'emphase

La notation des emphatiques au moyen d'un point souscrit sous une consonne pharyngalisée est un phénomène insuffisamment traité du point de vue phonologique, et aucune distinction n'est faite entre le son emphatique et celui qui est emphatisé. Ce qui introduit la confusion entre les sons emphatiques et les sons non emphatiques :

- *arzagan arẓagan*
- *azidan aẓidan*
- *aččuran aččuraṛan*
- *acruf acṛuf*
- *zzyara zzyara*
- *axsim axšim*
- *tağaret / tağaret* (noté différemment dans le manuel).
- *lebḥer / lebḥer* (noté différemment dans le manuel).
- *takeffart / takeffaṛt* (ce mot est note différemment dans le même texte).
- *afrux / aṛux* (ce mot est noté différemment dans le même texte).
- *lxir / lxir* (ce mot est noté différemment dans le même passage).

- *ajerrid n tuqqna / ajerriḍ n tuqqna* (ce composé est écrit différemment).

Cela pourra engendrer de nouveaux cas d'homonymie :

À titre d'exemple : *d yiwen n uḥric*

Il peut être pris comme : *une part* ou bien *une partie*.

Il peut avoir un autre sens : *quelqu'un d'intelligent*.

Mais réellement, dans le premier exemple le *R* n'est pas emphatisé, tandis que le second est une emphatique. Alors, il faut les noter différemment pour les distinguer :

D yiwen n uḥric (c'est une partie).

D yiwen n uḥric (c'est quelqu'un d'intelligent).

Ajoutant à cela, les erreurs de frappe, qui transcrivent mal certaines consonnes, notamment les affriquées, les vélaires et les pharyngales ainsi que les sons emphatiques :

<u>Erreur</u>	<u>Corrigé</u>
- ur keccem ara	ur keččem ara
- Teena	teena
- Ikerri lid	ikerri n leïd

Peut-on passer de la notation usuelle vers une orthographe amazighe ?

- | | |
|------------------------|----------------------|
| - Tezree-it-id terwiêt | tezreε-it-id terwiḥt |
| - ayyul | ayyul |
| - amadan | amaɖan |

Quelques sons emphatiques n'ont aucun point souscrit (signe diacritique), dans leur majorité, ce sont des emprunts arabes :

Sber- lğar - later - xtir – ccreε - lewsaya- anasli- twessa- ssut-ssyada.

4.1.6. La labio-vélarisation

Enfin, nous soulevons le problème des labio-vélaires. Cet aspect est l'une des particularités du kabyle, c'est pour cela la raison que suite aux recommandations de l'*INALCO*, il a réservé à des cas pertinents.

Cette perspective est reprise dans les manuels scolaires, en enlevant les sons vélaires qui n'introduisent pas un changement de sens :

Maintien des labio-vélaires	Négligence des labio-vélaires
Leggway	yuggad- aggad
Yebbweḍ -- yebbwa	Akbal – akk- ameddakel- amakar- imukar
Zeggway- tsekkwer	Sin-nni i d-iggran - aseggas

Encore, ce son est noté différemment, tantôt avec la semi-voyelle *W*, tantôt par le moyen d'un petit ° en exposant :

Labiovélaire notée avec la semi-voyelle <i>W</i>	Labiovélaire notée par un petit ° en exposant
Tsekkwer temyart tawwurt.	Yettak[°]er lebṣel.
Ireggwel yef wid yessen.	Sak[°]i-yi-d.

Cependant, dans la quasi-totalité des cas, ce phénomène est très courant à l'oral, ce qui peut causer un problème de lecture s'il est marginalisé à l'écrit.

4.2. Les problèmes de syntaxe

Sur le plan grammatical, voire syntaxique, nous remarquons que le fonctionnel (N) en tant que préposition, n'est pas valorisé à l'écrit en tant qu'indicateur de fonction, qui sert à distinguer,

notamment entre le complément du nom et l'adjectif qualificatif. Dans de nombreux cas enregistrés, ce monème est traité de la même manière qu'il est perçu à l'oral, il n'est pris en considération que rarement. Voir par exemple :

Type d'erreur	Corrigé
Yella deg-s yiwen uḥeddad	Yella deg-s yiwen n uḥeddad
Yiwen ufus ad ak-yeslef	Yiwen n ufus ad ak-yeslef
Yiwen uḥric	Yiwen n uḥric
Sdat ney deffir umyag	Sdat ney deffir n umyag
Tettili nnig udaynin.	Tettili nnig n udaynin.

Quant au trait d'union (séparateur de mots) pour décoder le nom ou le verbe et son affixe, son absence est remarquée dans quelques situations. Les unités linguistiques, voire syntaxiques sont notées comme un seul mot :

Erreur :	Corrigé :
- tmurtik	tmurt-ik (le nom et son affixe).
- beddelit	beddel-it (le verbe et son affixe).
- kibedlen	k-ibedlen (le verbe et son affixe).
- ad tnaru	ad t-naru (le verbe et son affixe)
- tezramtent	tezram-tent (le verbe et son affixe).
- akkagi	akka-gi
- kemmini	kemm-ini

Nous remarquons aussi que les termes d'une proposition sont notés comme une seule unité syntaxique telle qu'elle est prononcée à l'oral ; or elle n'est même pas un terme composé : *Tettakacbi tettak acbi* (elle ressemble)

De même pour certains néologismes, particulièrement les mots composés, ils sont transcrits au moyen d'un trait d'union par calque à l'anglais. À titre d'exemple :

Ddabex-ɣdar (foot-ball)

Il y a négligence du fonctionnel (N), c'est un calque morphosyntaxique. Il faudrait écrire le mot de cette manière : Ddabex **n** ɣdar

Parfois le trait d'union se trouve même à l'intérieur du mot simple ou noté avec deux tirets, cela est dû aux erreurs de frappe.

Voyons ces exemples :

Erreur	Corrigé
Deg yimed-qan	Deg yimedqan
Yimeddukkal- -ik	Yimeddukal-ik

Nous avons à signaler encore le problème que posent l'indice de personne (t) et le pronom complément affixe du verbe (t). À l'oral, nous ne les distinguons que par la situation de communication (le contexte), tandis qu'à l'écrit, l'un est attaché directement au verbe, et l'autre en est séparé au moyen d'un trait séparateur de mots.

Par manque de précision à travers les écrits, l'indice de personne se retrouve détaché du verbe, par contre, le pronom affixe est lié :

Erreur	Corrigé	Remarque
Ayen akk Wwin-t	Ayen akk wwint	L'indice de personne est détaché du verbe au moyen d'un tiret séparateur de mots.
Yezzi-asant	Yezzi-asen-t	Le pronom complément indirect n'est séparé du complément direct du verbe.

Ce type d'erreur à l'écrit peut entraîner des confusions sur le plan sémantique. À l'oral, les deux cas cités ci-dessus se prononcent de la même façon, mais ils s'écrivent différemment.

4.3. Les problèmes de morphologie

Nous allons présenter deux cas majeurs : l'un renvoie au système verbal, l'autre concerne le système nominal.

Dans le premier cas, nous remarquons que les auteurs des textes ne font pas la distinction dans l'emploi des indices de la troisième personne du singulier *y* et *i*, et dans quelle situation il faut utiliser l'un et non l'autre. Cela n'a pas été traité d'une façon précise par la notation de M. MAMMERI. Mais dans le cadre de la grammaire fonctionnelle, il a été clarifié.

Selon les études faites par S. CHKER⁷ dans sa thèse de Doctorat, l'alternance *y/i* est d'ordre morphologique avant qu'elle soit de nature phonique. Elle est donc conduite par la structure du verbe :

- Le (*y*) naît d'une suite de deux consonnes distinctes ou une consonne tendue, suivies d'une quelconque voyelle :

Ycna (c1 c2) yecna

YDa (C1) yedda

⁷ - CHAKER S., *Un parler berbère d'Algérie (kabyle) : syntaxe*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris V, 1978, P. 112.

- Le (**I**) se manifeste devant une consonne suivie d'une des voyelles :
a /i /u

Exemple : **Iru** (c1+v)

Cependant, cette règle n'est pas respectée dans tous les manuels, et même ce conditionnement n'est pas expliqué. Ce qui rend l'apprenant incapable de distinguer entre les deux indices, il les note d'une façon arbitraire. De nombreux exemples nous justifient ce cas :

Erreur	Corrigé
Ad is eu	Ad y eseu
Ad ix dem	Ad y exdem
Ad ic nu	Ad y ecnu

La plupart des exemples enregistrés, nous montre que le (**y**) est souvent remplacé par le (**i**). Dans le second cas, nous découvrons la négligence de la marque d'état d'annexion⁸ pour les quelques noms masculins dont il y a eu auparavant substitution d'une semi-voyelle ou alternance vocalique. Il en est ainsi aussi pour les quelques

⁸ - Sur l'état d'annexion en berbère, je renvoie le lecteur à la thèse de Doctorat de M. IMARAZENE, *Le substantif et ses modalités. (Etude comparative entre le berbère (kabyle), l'arabe littéraire et l'arabe dialectal)*, Thèse de Doctorat en linguistique berbère, 2007, Université Mouloud MAMMERI, Département de langue et culture amazigh, Tizi-Ouzou.

néologismes employés dans un syntagme. Nous apercevons aussi que la marque d'opposition n'est pas toujours marquée convenablement, ce qui pourra engendrer des difficultés de prononciation :

Erreur	Corrigé	Remarque
Ad tbeddel tayri / teyri	Ad tbeddel tiyri	Syncrétisme.
Sin n yimyagen	Sin n yemyagen	Substitution de la semi-voyelle (y).
Deg annar / deg unnar	Deg wennar	Substitution de la semi-voyelle « w »
Yiḥricen	Yeḥricen	Substitution de la semi-voyelle (y).
Yitran	Yetran	Substitution de la semi-voyelle (y).

III. Peut-on passer de la notation usuelle à une orthographe berbère ?

Les différentes notations successives, ainsi que les nouvelles recommandations du HCA et celles proposées dans les manuels scolaires, en dépit de leur contribution à l'aménagement du corpus, il n'en reste pas moins que quelques points sont à élucider avec

attention. C'est pourquoi on devrait mettre en place une orthographe berbère dans le cadre de l'aménagement global.

Ainsi, pour passer de la notation usuelle à une orthographe berbère, il faudrait :

1) Comblent les lacunes que contient encore la notation usuelle

Ce sont les difficultés que rencontrent les apprenants, les enseignants ainsi que les usagers, entre autres : la tension consonantique, les affriquées, le problème du schwa, le trait d'union.

a. Le problème du schwa

Considérée comme voyelle neutre, la lettre « e » est attestée à l'écrit uniquement pour faciliter la prononciation lorsque deux consonnes ou plus se suivent.

Exemples : *yeqqim, yečča, yerwel, tenza, tawenza.*

Elle est parfois déplaçable : Sa place change, ce qui pourrait rendre sa notation compliquée et difficile. D'une part, quand elle change à l'oral, nous voudrions la rendre stable et la maintenir là où elle était avant. D'autre part, si nous suivions ce changement et le traduire fidèlement à l'écrit, cela pourrait influencer la morphologie du mot.

Exemples :

Rwel → [rewl-as] → rwel-as (mettre le “e” avant ou après la semi-voyelle “w”).

Deg → [dges] → deg-s (mettre le « e » avant ou après la consonne « g »).

Pour cela il faudrait situer et définir les contextes d’apparition de ce changement de place à l’oral pour la voyelle neutre « e » et, fixer les règles de son maintien à l’écrit sans nuire à la morphologie du mot. Cette voyelle change de place non seulement à l’intérieur d’un mot, mais aussi en rapport avec sa fonction dans un énoncé.

b. Le trait d’union

L’usage du trait d’union pour séparer les mots (verbes, noms, prépositions), leurs affixes, nous facilite de décoder le message dans un énoncé. Il est difficile d’écrire sans l’usage de ce trait séparateur/unificateur de mots, mais son emploi exagéré complique dans certaines situations l’apprentissage de l’orthographe et embrouille même l’apprenant.

À ce propos, il est préférable de ne pas utiliser le trait d’union dans les cas suivants :

- Relier la préposition et son pronom affixe :

Ne pas utiliser le trait d'union pour relier la préposition et son affixe. Nous écrivons : *fellak, fellam, felli, fellasen, fellowen, yurs, yuri, yurwen, yurney degsen, degney, degwen, degi, degm, degk*, sans les séparer avec un trait d'union comme il a été proposé: *fell-i, fell-ak, fell-as, fell-asen, yur-i, yur-s, yur-wen, yur-ney, deg-s, deg-k, deg-sen, deg-wen...*

- Les pronoms possessifs : *inu, inek, inem, ines, nwen, nkent, nney, ntey, nsen, nsent.*

Ces pronoms peuvent apparaitre dans un énoncé comme des mots ayant un sens et une forme sans qu'il y ait leur attachement au nom :

Inek tagi ? / Ih, inu. / Wagi nsen.

Nous pouvons les écrire et les séparer des noms sans le trait d'union pour les décoder.

Axxam inu, axxam nney, ayla nwen, ayla ntey.

Ainsi que pour les démonstratifs :

Axxam ina / Abrid ihina

2) Supprimer les lettres qui contiennent des diacritiques et les remplacer par d'autres

Cela pour éviter aussi de faire plusieurs manœuvres sur le clavier. On remplace notamment la lettre « ġ » par la double consonne « jj ». Cette lettre apparaît souvent tendue à l'oral.

On écrit : **tajjal** au lieu de **taġġalt** ; **amurejj** au lieu de **amureġ**

Il y a lieu de remplacer aussi la lettre č par le ç qui contient une cédille : **taçinet** au lieu de **tačinet** ; **çcina** au lieu de **ččina**

3) Maintenir les consonnes (v, p) et les voyelles (e, o) pour écrire les mots étrangers et certains emprunts

Cela dans le but de traduire fidèlement les mots étrangers à l'écrit en tamazight, alors il faudrait rajouter ces lettres et les inclure dans l'orthographe moderne de tamazight, car ils sont indispensables pour la prononciation et l'écriture des mots étrangers. Les notations précédentes n'ont pas pris en considération ce point.

Il en est de même pour les termes techniques et universellement admis : internet, Facebook,...

4) Élaborer et fixer les normes grammaticales (morphologiques)

Étudier tous les contextes qui introduisent des changements sur la morphologie du mot (nom, verbe, préposition, adverbe). Dans ce sillage, le traitement de la variation est primordial que ce soit pour l'aménagement ou pour l'enseignement. On maintient une telle forme utilisée à l'oral et on la représente avec une seule règle à l'écrit. Le cas le plus marqué, s'agissant du passage de l'état libre à l'état d'annexion, on explique les différentes modifications que subit le nom à l'oral (alternance vocalique, chute partielle ou totale de la voyelle initiale, préfixation de la semi-voyelle « w »), en tenant compte du contexte d'apparition de ces marques d'état. Aussi pour les indices de personnes « i » et « y », on étudie les contextes d'apparition des deux marques et on les maintient à l'écrit comme ils sont à l'oral.

5) Fixer les règles et les normes orthographiques et réviser toutes les productions écrites

Fixer les règles et les normes orthographiques pour la langue sous l'égide d'une instance académique et scientifique permettrait la réécriture et la révision des différentes productions écrites (manuels et objets d'enseignement, annales, romans, nouvelles, poésie, articles scientifiques,...).

En outre, cette orthographe à fixer devrait être unique et représentative pour mettre fin au problème de la graphie. Aménager et promouvoir les différentes notations latines pourraient régler la

question de la graphie et ouvrir la voie pour élaborer une orthographe berbère.

Conclusion

Les réserves que nous avons avancées suggèrent des règles de notation pouvant établir des rapports entre l'oral et l'écrit dans le processus de standardisation de la langue. Comme le souligne Nina Catach dans sa fameuse étude sur la réforme de l'orthographe :

Quel que soit le type de notation, mot ou sens, il existe toujours un système de passerelles entre la langue parlée et la langue écrite, dont il faut détenir la clé. Quel que soit le choix, ces liens entre l'écrit et l'oral sont toujours présents. Si l'on perd cette clé, tout va mal.⁹ (KATACH 1991)

⁹ - Nina Catach, *L'Orthographe en débat : Dossier pour un changement*, Éditions Nathan, 1991, P. 15, 16.

Bibliographie

- ALLAOUA R., « Artifices d'écritures dans le système phonologique berbère connu », EDB N° 12, 1994, pp. 215, 227.
- ALIK K., *L'aménagement linguistique de tamazight à travers son enseignement : La norme envisagée dans les manuels scolaires*, Mémoire de Magister, UMMTO, 2011.
- AMEUR M. & BOUMALEK A. (dir.), *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement linguistique, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat 2004.
- BEN SEDIRA B., *Cours de langue kabyle (grammaire et versions)*, Jourdan, 1887.
- BOULIFA M.S., *Méthode de langue kabyle (cours de deuxième année) étude linguistique et sociologique sur la Kabylie du Djurdjura*, Alger, Jourdan, 1913.
- CHAKER S., *Un parler berbère d'Algérie (kabyle) : syntaxe*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris V, 1978,
- CHAKER S., *Manuel de linguistique berbère I*, Ed, Bouchène, Alger, 1991.
- CHAKER S., *Manuel de linguistique berbère II : Syntaxe et diachronie*, Ed, Bouchène, Alger, 1991.

- CHAKER S., « La naissance d'une littérature écrite le cas berbère (kabyle) », In : *Bulletin des études africaines*, N°17-18, INALCO ? Paris, 1992.
- CHAKER S., « Propositions pour une notation usuelle à base latine du berbère », *INALCO*, Paris, juin, 1996.
- CHEMAKH S., « La Transcription de la langue tamazight, un enjeu politique majeur en Algérie, In : *Source tamazgha.fr*, 18 novembre 2006. MAMMERI M., *Tajerrumt n tmazight, Grammaire berbère*, Bouchène, 1976.
- IMARAZENE M., *Le substantif et ses modalités. (Etude comparative entre le berbère (kabyle), l'arabe littéraire et l'arabe dialectal)*, Thèse de Doctorat en linguistique berbère, 2007, Université Mouloud MAMMERI, Département de langue et culture amazigh, Tizi-Ouzou.
- KAHLOUCHE R., « L'enseignement d'une langue non aménagée, au statut indéfini : Le berbère en Algérie ». In : *Langues en danger*, Peeters, 2000.
- Nina Catach, *L'Orthographe en débat : Dossier pour un changement*, Éditions Nathan, 1991.
- **Corpus**
- BENSEDIRA, B., *Cours de langue kabyle : grammaire et versions*, A. Jourdan, Alger, 1887
- BOULIFA, M.S., *Poésies de la Kabylie du Djurdjura*, Awal-La découverte (Réédition), Paris, 1990

- BOULIFA, M.S., *Méthode de langue kabyle, cours de deuxième année*, Jourdan, Alger, 1913.
- DALLET J.M. & J. L. Degezelle (édit.), *Les cahiers de Belaïd ou la Kabylie d'antan*, FDB, Fort-National, 1963.
- HANOTEAU, A., *Poésies populaires de la Kabylie du Djurdjura*, Adolphe Jourdan, Paris, 1867.
- HANOTEAU, A., *Essai de grammaire kabyle*, Jourdan, Alger, 1858.
- MAMMERI, M., *Cheikh Mohand a dit (T. II)*, CNPH, Alger, 2005
- MAMMERI, M., *Yenna-yas Ccix, Inna-yas*, Alger, 1990
- MAMMERI, M. *Poèmes kabyles anciens*, Maspero, Paris, 1980
- MAMMERI, M., *Isefra les poèmes de Si Mohand*, Paris, Maspero, 1969
- MAMMERI, M. (s.dir), *Amawal lexique berbère moderne*, Association Azar, Bougie, 1990 (3ème édition).
- **Les manuels scolaires de tamazight**
- *Adlis-iw n tmaziyt, Aseggas wis 4 n Ulmud Amenzu*, Office Nationale des Publications Scolaires, 2006.
- *Adlis-iw n tmaziyt, Aseggas wis 5 n Ulmud Amenzu*, Office Nationale des Publications Scolaires, 2006.
- *Adlis-iw n tmaziyt, Aseggas wis 4 n Ulmud Amenzu*, Office Nationale des Publications Scolaires, 2012-2013.

- Adlis-iw n tmaziyt, Aseggas wis 5 n Ulmud Amenzu, Office Nationale des Publications Scolaires, 2013.
- Adlis-iw n tmaziyt, Aseggas Amezwaru n Ulmud Alemmas, Office Nationale des Publications Scolaires, 2011-2012.
- Adlis-iw n tmaziyt, Aseggas wis 2 n Ulmud Alemmas, Office Nationale des Publications Scolaires, 2011-2012.
- Adlis-iw n tmaziyt, Aseggas wis 3 n Ulmud Alemmas, Office Nationale des Publications Scolaires, 2011-2012.
- Adlis-iw n tmaziyt, Aseggas wis 4 n Ulmud Alemmas, Office Nationale des Publications Scolaires, 2006.
- Adlis-iw n tmaziyt, Aseggas wis 4 n Ulmud Alemmas, Office Nationale des Publications Scolaires, 2011-2012.